

Mairie Saint Eloi

De: DONNY François (Adjoint au responsable de l'UID) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/UD58-89/UD58 <francois.donny@developpement-durable.gouv.fr>
Envoyé: jeudi 15 janvier 2026 10:07
À: morellon.patricia@wanadoo.fr
Cc: DREAL Bourgogne-Franche-Comté/UD58-89 (Unité Départementale 58-89) emis par DESCOTES Sylviane (Assistante administrative) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/UD58-89/UD58; Mairie Saint Eloi
Objet: Re: Tr: Modification simplifiée n°3 du PLU de Saint-Eloi

Bonjour,
Ce projet ne concerne pas les ICPE.
L'avis de l'UID DREAL est donc favorable.

Cordialement

François DONNY

Adjoint au responsable de l'UID 58/89
Délégué pour le département de la Nièvre
Unité interdépartementale Nièvre/Yonne

DREAL Bourgogne-Franche-Comté
40 rue de la préfecture, 58 026 Nevers CEDEX

Tél : 03 39 59 67 54 || Portable : 06 76 21 42 65
francois.donny@developpement-durable.gouv.fr
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Reçu le

15 JAN. 2026

Mairie de Saint-Eloi

 PREFET DE LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE <i>Liberté</i> <i>Égalité</i> <i>Fraternité</i>	Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement
---	---

 PREFET DE LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE <i>Liberté</i> <i>Égalité</i> <i>Fraternité</i>	Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement
--	---

----- Message transféré -----

Sujet : Modification simplifiée n°3 du PLU de Saint-Eloi

Date : Mon, 17 Nov 2025 14:25:25 +0100 (CET)

De : > morellon.patricia (par Internet) <morellon.patricia@wanadoo.fr>

Répondre à : Patricia MORELLON <morellon.patricia@wanadoo.fr>

Pour :ARS 58 <ars-dt58-delegation-territoriale@ars.sante.fr>, Carole Simon <carole.simon@nievre.chambagri.fr>, CCI 58 <cci.58@nievre.cci.fr>, Chambre artisanat 58 <accueil-s58@artisanat-bfc.fr>, CRPF 58 <bfc@cnpf.fr>, ddetspp 58 <ddetspp@nievre.gouv.fr>, ddt-bpam <ddbpam@nievre.gouv.fr>, dominique lacroix <dominique.lacroix@nievre.fr>, DRAC 58 <monique.geoffroy@culture.gouv.fr>, Préfecture 58 <courrier@nievre.pref.gouv.fr>, UDAP 58 <udap58@culture.gouv.fr>, UD DREAL 58 <ud58-89.dreal-bourgogne-franche-comte@developpementdurable.gouv.fr>, Sandra Coudert <scoudert@agglo-nevers.fr>, marin puau <marin.puau@agglo-nevers.fr>

Copie à : mairie@ville-saint-eloi.fr

Madame, monsieur,

par arrêté en date du 17 octobre 2025, la commune de Saint-Eloi a lancé une procédure de modification simplifiée (n°3) de son PLU.

Je vous fais parvenir le dossier pour avis. Je vous remercie de bien vouloir accuser réception de ce message et faire parvenir vos remarques avant le 20 janvier 2025 par retour de mail ou à la mairie dont l'adresse mail est en copie de ce message.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté et la notice explicative ainsi qu'un lien ci-dessous pour télécharger le dossier complet. Si le lien n'est plus actif (il sera prolongé jusqu'au 20 décembre), je me tiens à votre disposition pour vous en envoyer un nouveau.

www.grosfichiers.com/RhHNznUmWTf

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Patricia MORELLON

Urbaniste

06 75 08 26 65